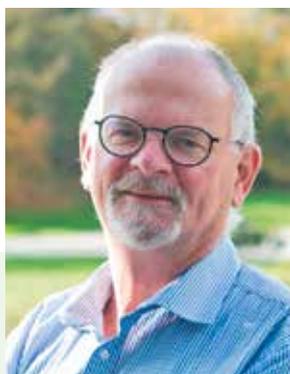




Chauvigné

COMMUNE BRETONNE





LE MOT DU MAIRE

2022, encore une année tourmentée

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2023. L'urgence climatique est plus que jamais une réalité en cette nouvelle année.

Nous avons eu à affronter, en 2022, les désastres du réchauffement climatique et malheureusement ce n'est qu'un début.

Depuis des décennies, les défenseurs de la nature, trop souvent marginalisés, nous ont mis en garde. Aujourd'hui l'urgence écologique est un constat indéniable.

Nous devons toutes et tous, adapter nos modes de vie, à commencer par les collectivités qui doivent placer la question de l'environnement au centre de leurs choix.

Il nous faut, pour cela, tendre vers plus de sobriété et œuvrer pour une indépendance énergétique et alimentaire.

Le combat à mener est difficile, d'autant que d'autres sujets essentiels nous préoccupent en parallèle : le contexte géopolitique instable, la hausse des prix qui pèse de façon indécente sur le budget des ménages les plus modestes, l'avenir de nos retraites.

Nous entrons dans une nouvelle ère dont les défis à relever sont colossaux. Faisons preuve de sagesse, de clairvoyance et de solidarité pour initier ce changement et mettre nos générations futures sur le chemin du monde de demain.

Que 2023 vous apporte le bonheur pour vous et vos proches

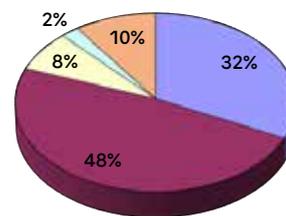
Henri Rault,
Maire de Chauvigné



Budget primitif 2022

► Dépenses de fonctionnement budget 2022

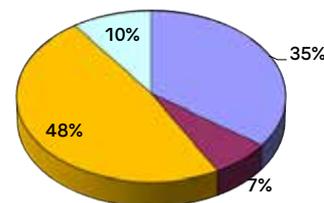
Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances...)	162 500,00 €
Charges de personnel (salaires et charges)	244 420,00 €
Charges exceptionnelles, dépenses imprévues	37 560,00 €
Charges financières (intérêts emprunts, ligne de trésorerie)	11 000,00 €
Charges de gestion courante (indemnités élus, incendie, cotisations diverses...)	49 505,00 €
	504 985,00 €



■ Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances)
 ■ Charges de personnel (salaires et charges)
 ■ Charges exceptionnelles, dépenses imprévues
 ■ Charges financières (intérêts emprunts, ligne de trésorerie)
 ■ Charges de gestion courante (indemnités élus, incendie, cotisations diverses)

► Recettes de fonctionnement budget 2022

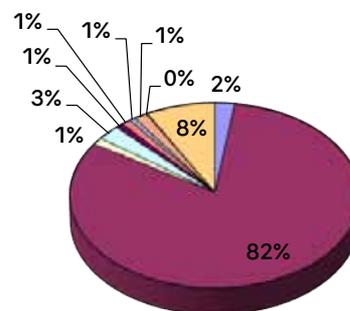
DGF, dotations, péréquation...	177 656,00 €
Produits des services (redevances, concessions...)	34 660,00 €
Impôts et taxes (contributions directes)	242 659,00 €
Locations, produits exception...	50 010,00 €
	504 985,00 €



■ DGF, dotations, péréquation
 ■ Produits des services (redevances, concessions)
 ■ Impôts et taxes (contributions directes)
 ■ Locations, produits exception

► Dépenses d'investissement prévues en 2022

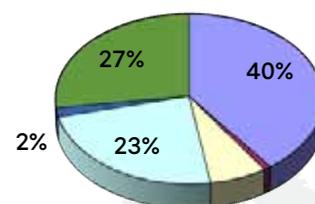
Terrain des sports vestiaires	21 100,00 €
Travaux à destination d'une cantine, d'une garderie et 2 logements	750 000,00 €
Matériel informatique mairie logiciels cimetièrè	11 600,00 €
Ecole : travaux, matériel informatique, mobilier	24 000,00 €
Site internet	8 000,00 €
Autres batiments	10 000,00 €
Logements sociaux	6 000,00 €
Compensation voirie	14 000,00 €
Extincteurs	1 000,00 €
Dépenses financières (emprunt capital, cautions, dép imprévues, déficit)	73 127,60 €
	918 827,60 €



■ Terrain des sports vestiaires
 ■ Travaux à destination d'une cantine, d'une garderie et 2 logements
 ■ Matériel informatique mairie logiciels cimetièrè
 ■ Ecole : travaux, matériel informatique, mobilier
 ■ Site internet
 ■ Autres batiments
 ■ Logements sociaux
 ■ Compensation voirie
 ■ Extincteurs
 ■ Dépenses financières (emprunt capital, cautions, dép imprévues, déficit)

► Recettes d'investissement prévues en 2022

Subv salle des fêtes, isolation logements	366 800,00 €
FCTVA	7 800,00 €
Ventes	62 000,00 €
Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)	216 926,82 €
Amortissement	15 300,78 €
Emprunt	250 000,00 €
	918 827,60 €



■ Subv salle des fetes, isolation logements
 ■ FCTVA
 ■ Ventes
 ■ Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)
 ■ Amortissement
 ■ Emprunt

Nouvelle identité visuelle de la commune



Jusqu'à aujourd'hui, la commune de Chauvigné est représentée par le blason jaune et noir.

La signification de ce blason est très mal connue, elle s'est perdue avec le temps. Ce blason reste très précieux pour l'histoire de Chauvigné, mais n'est manifestement plus représentatif de la commune. Dans le cadre de la création du site internet, la municipalité a choisi de repenser totalement l'identité visuelle de la commune. Un travail de coopération avec Sandrine Lemonnier, graphiste, a abouti à un logo plus moderne et la déclinaison d'une charte visuelle complète.



La forme à gauche du logo représente géographiquement la commune. Cette forme est enveloppante, douce. Utilisation d'un vert assez doux a été choisi pour représenter le bon vivre de la commune, la ruralité et le calme.

L'arbre évoque la nature, mais il est aussi un symbole de la vie en perpétuelle évolution. L'arbre fait également référence

aux racines, à l'histoire de la commune, élément qui traverse les générations. La typographie minuscule du nom de la commune marque un sentiment de proximité.

En soulignant « commune bretonne » on localise Chauvigné sur le territoire national. Le « i » à l'envers viens souligner le dynamisme de la commune.

Nouveau site internet

www.mairie-chauvigne.fr



Dès le début du mandat, en 2020, le conseil municipal a souhaité développer un outil de publication des actualités de la commune au fil de l'eau, tout aussi intéressant que le bulletin municipal, mais avec une accessibilité quotidienne. La création d'un site internet communal est un moyen de publication moderne qui manquait à la commune.

Entouré d'un comité de participation citoyenne, le site internet a été fait sur mesure par la société Invictus. Il est propriété de la commune.

Le site internet de Chauvigné a pour vocation d'être utile :

- aux habitants de la commune et aux

futurs habitants : se tenir informé de la vie de la commune, accéder facilement aux informations pratiques.

- Aux visiteurs, aux touristes : donner une image positive et attractive de la commune et répondre à leur besoin d'information.
- Aux partenaires (associations, entreprises, intercommunalité, etc.) : valoriser leurs actions.

Pour ce projet, la municipalité a reçu le soutien de la communauté de commune, par la signature d'une convention, lui permettant de solliciter les conseils du service communication.

L'Etat valide que la création du site internet

de la commune répond à une attente et à un besoin de renforcer les moyens de communications numériques entre la municipalité et les habitants. Le développement d'outils numériques, associé à une démarche de participation citoyenne a été reconnu et apprécié. La commission du Plan de Relance Numérique de la préfecture d'Ille et Vilaine a accordé une large subvention.

Le site est très régulièrement actualisé. Les habitants et les associations, sont invités à faire part de leurs remarques et leurs besoins.



Henri Rault (maire) ; Sandrine Lemonnier (graphiste) ; Aurélie Coudray ; Marie Prunier ; Jacques Brezel ; Emilie Dechamps ; Jeanine Rouanet ; Aimé Desmars ; Virginie Elshout (2^e adjointe)
Absents sur la photo : Sandrine Servais ; Jean-Pierre Péron ; Chloé Agaesse ; Julien Desmars ; J.Bertic

Travaux dans l'ex restaurant « fer à cheval »

L'Etablissement Public Foncier de Bretagne a effectué les travaux de démolition, curage et désamiantage.

L'appel d'offre a été lancé en septembre, pour l'heure, les entreprises ont peu répondu : sur 13 lots seulement 4 ont été retenus.

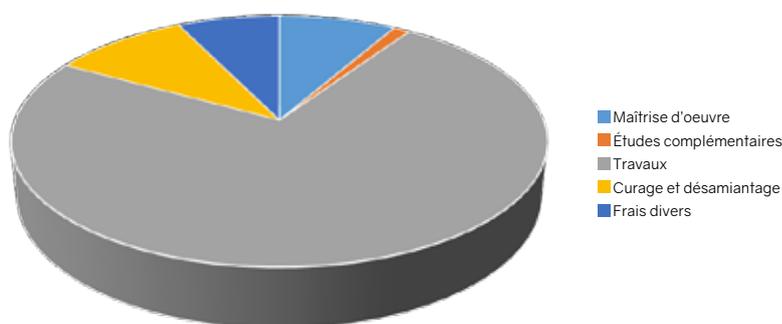
C'est la conséquence de la guerre en Ukraine qui a généré une incertitude sur l'approvisionnement en matériaux.

Un nouvel appel d'offre est programmé en janvier pour un résultat fin février et un démarrage des travaux au printemps.

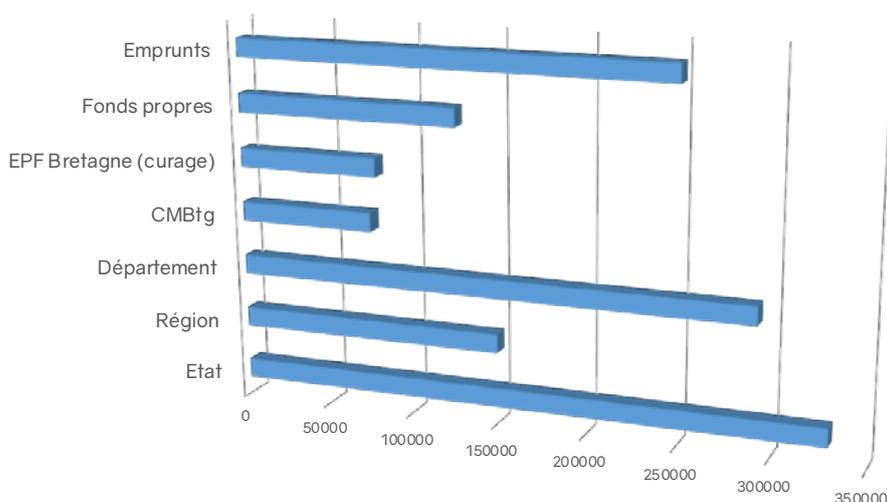
Rappelons que ces travaux englobent :

- Une cantine
 - Une garderie
 - 2 appartements
 - Des espaces communs
- Pour un coût prévisionnel de 1,380 Millions d'euros.

Coût
1 381 368 €



Financement



Tarifs communaux 2023

Cantine

- Tarif enfant : 3,60 €
- Tarif à partir du 3^e enfant : 3,00 €
- Tarif adulte : 5,50 €

Garderie

- de 7h00 à 8h30 : 0,55 € la 1/2 h
 - de 16h30 à 19h00 : 0,55 € la 1/2 h
- Pénalités de 4.00 € du quart d'heure au-delà de 19h00*

Location salle des fêtes

- Personnes de la commune : 220 €
- Personnes hors commune : 400 €
- Utilisation le lendemain : 100 €
- Concours de belote, réunion : 70 €
- Chauffage (octobre à avril) : 60 €
- Tarif associations communales : location gratuite pour la 1^{ère} utilisation, 140€ dès la 2^e utilisation

Concessions cimetière

- Concessions trentenaires : 80 €
- Concessions cinquantenaires : 120 €
- Caves-urnes : 30 ans : 500 €
- Caves-urnes : 50 ans : 700 €

Taxe assainissement

Pour les foyers reliés au réseau d'assainissement collectif

- 1,70 € du m³
- + prime fixe annuelle 35 €
- Foyers utilisant un puits facturation de 25 m³ par personne résidant au foyer
- Prime de raccordement au réseau assainissement: 1000 €

► Plus d'informations
mairie-chauvigne.fr

► Demande de renseignements
accueil@mairie-chauvigne.fr
Tél. 02 99 95 05 12

Élagage

Il est rappelé que tout propriétaire est tenu conformément à l'article R161-24 du Code rural d'entretenir son terrain et élaguer les arbres « **les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.** »

Les propriétaires pourront également être tenus pour responsables en cas de dommage sur les réseaux électriques et téléphoniques par des arbres qui n'auraient pas été élagués.

Sport / Jardin

Sport

Le terrain de football a été réensemencé au printemps et à cause de la sécheresse réensemencé à nouveau cet automne et sera opérationnel ce printemps. Coût 6700 €



Jardin

Le jardin, attenant à la cour d'école achetée à M. & Mme Gicquel, a été défriché par des bénévoles après la coupe des arbres. Ce terrain viendra apporter un nouvel espace de jeux pour nos écoliers.



Action sociale

L'action sociale se poursuit par l'instruction des demandes d'aide sociale de toute nature :

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- Aide-ménagère à domicile,
- Carte d'invalidité,
- Portage de repas ...

et vous dirige vers les différentes institutions publiques et privées (ADMR, CDAS, CLIC...).

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie.

La date retenue pour le **repas dédié aux personnes de + de 65 ans** domiciliées sur la commune est :

le **Dimanche 5 février 2023 à 12h00**
à l'Auberge de la Maison Neuve.

Les personnes concernées pourront **s'inscrire en mairie jusqu'au 29 janvier 2023**. Une participation de 5.00 € sera demandée à l'inscription.

Le colis aux personnes hospitalisées de la commune est distribué en janvier.

Logements sociaux

La commune de Chauvigné est plutôt bien lotie en logements sociaux : 11 logements communaux en régie, 20 logements en partenariat avec Fougères Habitat et Néotoa.

Dans le cadre de la réhabilitation de biens en centre bourg, 2 logements sociaux seront créés dans le Fer à Cheval, c'est ainsi que la commune s'est dessaisie d'un logement T2 situé dans le lotissement les Grandes Ballues.

Urbanisme

Toute modification d'urbanisme doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

• Déclaration préalable

- pour modification de façade (ravalement, ouvertures, fenêtres de toit...), construction abri de jardin, **extension habitation jusqu'à 20m²**
- déclaration abattage de bois dans tout espace boisé classé,

• Permis de construire pour toute extension ou nouvelle construction d'une surface supérieure à 20 m².

Gestion dématérialisée des demandes d'urbanisme

La commune en partenariat avec le service des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères a développé une application numérique SVE (Saisine par Voie Electronique) facilitant le dépôt des demandes d'urbanisme en ligne.

L'obligation de recevoir les demandes par voie dématérialisée concerne l'ensemble des collectivités, quelle que soit leur taille.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tout usager a

la possibilité de déposer une demande d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme a et b, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration d'intention d'aliéner) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

À NOTER : le dépôt au format papier est toujours accepté.
L'utilisateur a possibilité d'opter pour le format de transmission de son choix.

Jus de pomme



210 litres de jus de pommes ont été fabriqués au profit de notre école pour financer des sorties et des activités scolaires.

Cette opération n'aurait pas été possible sans la générosité de quelques habitants qui ont offert leur surplus de pommes ramassées par une équipe de bénévoles. L'opération sera reconduite en 2023.

Le 13 octobre la presse mobile sera présente sur la place de l'église.

Nous ferons alors appel à de bonnes volontés pour le ramassage.

Ce jus de pommes est à vendre, il suffit de s'adresser à l'école.

Bénévolat

Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui ont offert de leur temps et de leur énergie pour :

- Défricher le futur terrain de jeux de l'école,
 - Agencer le hangar pompier pour les palétistes,
 - Nettoyer le cimetière,
 - Ramasser les pommes.
 - Surveiller les enfants à la cantine ou à la garderie quand un agent est absent.
- Toutes ces tâches contribuent à améliorer notre belle commune tant sur le plan pratique que dans la solidarité citoyenne.

Si vous désirez être sollicités en 2023, il suffit de vous signaler en mairie nous ajouterons votre nom à la liste existante et ne manquerons pas de vous faire appel.

Argent de poche du 6 au 13 juillet.
Axelle Guerlée - Enray Lambert
Théo Derennes - Maxime Verbrughe

État civil 2022

La nouvelle loi sur la protection des données (RGPD) nous oblige à demander le consentement des personnes pour pouvoir citer leurs noms dans les documents pour parution publique.

Naissances

11 naissances enregistrées en 2022

- DOBARIA Noam, 10 janvier
- LANDREIN Louis, 27 février
- LEPLEUX Eléonore, 17 mars
- LEPLEUX Matthew, 17 mars
- HERVÉ Nicolas, 6 juin
- GARRY Mia, 14 juillet
- GAZENGEL Alba, 21 septembre
- DESMARES Gabin, 11 octobre
- ROINEL Alice, 29 décembre

Mariages

6 mariages enregistrés en 2022

- LEFRANC Stessy et LANDREIN Christopher, 15 janvier
- PALACIOS Laurie et MANICHON Quentin, 4 mars
- RAULT Charline et POIROTTE Jean-Baptiste, 18 juin
- DUHAMEL Anne-Laure et PELÉ Vincent, 25 juin
- DELALANDE Chloé et GUIBAUT Quentin, 9 juillet
- GATEKA Ilvine et DUVAL Julien, 23 juillet

Décès

- POTREL Jeannine, 10 février
- DE SCHEPPER Nicole, 24 avril
- LORÉE Marie, 25 avril
- MONGODIN Claude, 16 mai
- BARBOTIN Xavier, 8 juillet
- GILBERT Jean-Claude, 28 septembre
- LAMIRAY Thomas, 13 novembre
- PORCHER Alphonse, 2 décembre



Une nouvelle rentrée



Bien vivre ensemble

Le projet phare de l'année est d'apprendre à vivre ensemble et à coopérer, pour que chacun se sente bien à l'école.

Plusieurs actions ont déjà eu lieu :

- **le vendredi 30 septembre s'est déroulée la journée d'intégration.**

Tous les enfants de l'école étaient mélangés dans des petits groupes et ont participé à divers ateliers : cuisine, sport et jeux, théâtre, dessin, danse, jeux de société et de coopération...L'idée était d'explorer nos émotions, d'apprendre à travailler en groupe et s'amuser ensemble.

- **de nouvelles journées collectives à l'approche de Noël :**

Préparation du spectacle de Noël avec réalisation en commun des décors et costumes, répétitions et danse rassemblant toutes les classes.



- **Tous les élèves ont appris à faire des messages clairs :**

Il s'agit d'une technique de communication qui permet de résoudre de façon non-violente des petits conflits.

De nouvelles actions sont en préparation, en particulier, cet hiver, chaque classe va bénéficier de 5 ou 6 séances de jeux

coopératifs animés par la ludothécaire de « A vous de jouer ». Les parents ou grands-parents qui le souhaitent pourront se joindre à nous.



Depuis la rentrée de septembre 2022, l'école de Chauvigné accueille 65 enfants répartis en 4 classes. 17 élèves de TPS-PS-MS, 13 élèves de GS-CP, 14 élèves de CE1-CE2 et 21 élèves de CM1-CM2.

L'équipe enseignante est composée de :

- Aurélie CANTO (CE1-CE2),
- Nathanaëlle BLIN (TPS-PS-MS),
- Richard LEJEUNE (CM1-CM2, en remplacement de Mélanie DAVILLE en congé maternité),
- Solène BERTUCAT (GS-CP les mardis),
- Isabelle SUET (GS-CP et direction)

**Spectacle de Noël,
samedi 10 décembre**

Nous avons proposé aux spectateurs un formidable voyage autour du monde en musique et en chansons !



Nous avons terminé par un flashmob de Noël avec l'école au grand complet !



Deux voyages scolaires en préparation

Les élèves des classes de GS-CP et CE1-CE2 partiront en classe nature et environnement du 1^{er} au 3 mars 2023 au Centre Forêt Bocage dans les Côtes d'Armor.

Au programme : découverte de la faune et de la flore, fabrication de pain, contes au coin du feu...



Les élèves de CM1-CM2 partiront quant à eux en voyage à Paris du 21 au 23 juin 2023. Ils découvriront notamment la Tour Eiffel, le musée du Louvre et le château de Versailles.



Ces voyages sont en partie financés par un don de l'association « L'arbre à idées » (don réparti entre tous les enfants de l'école, les élèves de TPS-PS-MS feront aussi une sortie), l'APE et la municipalité.

Le voyage au Centre Forêt Bocage a également bénéficié d'une subvention de la Région Bretagne.

Une nouvelle salle polyvalente à l'école

Depuis la rentrée, l'école est dotée d'une nouvelle salle polyvalente qui lui permet de faire du sport, de la musique, du théâtre...

Projet de bibliothèque d'école

Pour nous aider à mettre en œuvre notre projet, une dotation d'État nous a été attribuée en novembre 2022 d'un montant de 2400 €, complétée par une dotation exceptionnelle de la mairie de 400€.

Elles vont servir à financer l'achat de livres et d'outils numériques en lien avec la lecture pour que chaque enfant découvre le plaisir de lire et puisse facilement emprunter des livres pour la maison.

Vivement la future bibliothèque !

L'ensemble des agents municipaux interagissent sur le temps scolaire et péri-scolaire : accueil des enfants, entretien des locaux, gestion administrative, confection des repas...



Sandrine Monsifrot, Catherine Ory, Karine Souchu, Sonia Ossant et Thomas Folatre (absents sur la photo : Marie-Lyne Garnier et Frédéric Lejas)

A la cantine, les enfants sont encouragés à participer au service et s'entraider. Grâce à des chaises adaptées, les petits et les grands partagent la même table.



Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur

(citation de Céline Blondel)



Le concours des maisons fleuries fait depuis longtemps le bonheur des participants et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents malgré le contexte d'évolution climatique.

Chaque année un jury intercommunal vient juger les maisons des candidats selon de nombreux critères et tout particulièrement celui du respect de l'environnement.

Voici les résultats des trois premiers de chaque catégorie :

Catégorie 1 - Maisons avec environnement

1^{er} : Garnier Thérèse et Chevalier Jean,

2^e : Desrues André et Germaine,
3^e : Prunier Marie.

Catégorie 2 - Pavillons

1^{er} : Decensé Eugénie,
2^e : Roinel Philippe et Isabelle,
3^e : Mauger Odette.

Catégorie 3 - Façades avec ou sans cour

1^{er} : Barbedette Marguerite et Chevrel Bernard,
2^e : Brossay Alphonse et Jeanine,
3^e : Taupin Thérèse.

Catégorie 4 - Parcs et jardins

1^{er} : Coudray Jean et Aimée,

2^e : Brard Jean-Pierre et Jacqueline,
3^e : Gilbert Huguette.

Une récompense a été offerte à tous les participants le dimanche 27 novembre 2022. Un verre de l'amitié a clôturé ce moment de partage et de convivialité.

Contrairement aux années passées, il n'y aura pas de concours intercommunal à partir de 2023 mais nous conservons cependant le concours des maisons fleuries à Chauvigné et nous vous invitons à vous y inscrire l'année prochaine.

GESTION DES DÉCHETS



Jusqu'à maintenant dans notre poubelle jaune on ne pouvait mettre que certains types d'emballages.

Les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques comme les canettes, les boîtes de conserve etc, et les emballages en cartons tels que les emballages de gâteaux, de céréales, boîte d'œufs et briques alimentaires.

L'ensemble du territoire français passe en « Extension de consignes de tri », cela signifie que vous pourrez, à partir de cette date mettre TOUS vos emballages dans la poubelle jaune !

Les pots de yaourt et de crème, le paquet de café ou de croquettes pour animaux, le tube de dentifrice...

Tout ce qui est un emballage pourra aller dans la poubelle jaune !

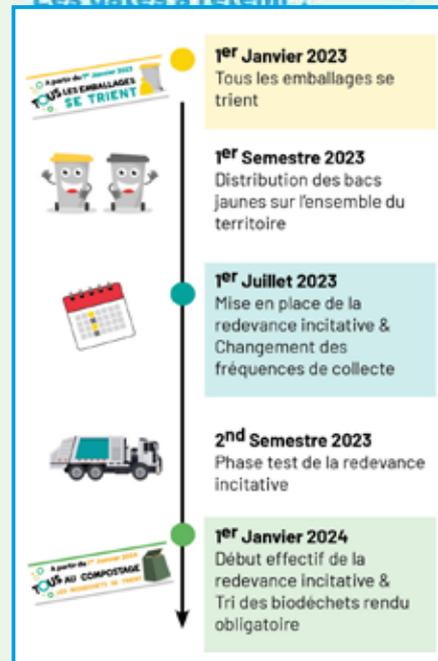
Pour certains emballages, c'est relativement instinctif, mais pour d'autres on peut avoir un doute.

Par exemple les couvercles des bocaux ou les capsules de bouteille peuvent aller au tri. Le film plastique des packs d'eau ou de lait aussi, ainsi que les tablettes de médicaments vides ou les filets de fruits et légumes !

Certaines consignes sont néanmoins à respecter :

Les emballages doivent être vidés, sans pour autant les laver, non imbriqués, c'est-à-dire les différentes matières doivent être bien séparées et dans le cas où vous avez un bac de collecte ils doivent être mis en vrac, c'est-à-dire sans sac.

Les dates à retenir !



Une nouvelle saison s'est engagée pour l'AS Tremblay-Chauvigné



Cette année 2023 sera marquée par la célébration des 30 ans du club qui auront lieu le 8 Juillet prochain. Une journée festive sera organisée à cette occasion.

La section Volley compte 12 licenciés : 1 équipe mixte en Honneur.

La section Foot compte 136 licenciés (+20%) avec 10 équipes des U6 aux Vétérans, dont une équipe féminine U15 en Groupement.

• **Section Football** : Les jeunes des U6 à U9 évoluent sous les couleurs de l'AS Tremblay-Chauvigné. Les entraînements ont lieu le mardi soir à Tremblay. De nombreux enfants ont commencé le football cette année (+43%). Les catégories des U10 aux U15 sont regroupées sous le groupement de jeunes de l'Antrainais. Ce groupement avec le FCMBRN per-

met de faire jouer l'ensemble des joueurs du club dans toutes les catégories et d'avoir une continuité pour les jeunes.

2 équipes séniors cette année avec 35 licenciés. L'équipe A évolue en Division 2 et l'équipe B en Division 4. La convivialité est au rendez-vous tous les dimanches. Les entraînements se déroulent à Tremblay et les matchs se joueront à Chauvigné sur la 2^e partie de saison.

1 équipe Vétéran recréée cette année après 15 ans d'interruption avec 25 licenciés.

• **Section Volley** : L'ASTC section volley comprend un effectif de 12 joueurs. L'équipe évolue en division «Honneur». Elle occupe la première partie de classement. Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 20h30 et les matchs le vendredi à 21h à la salle des sports de Tremblay.

Envie de volleyer, n'hésitez pas à venir un mercredi. Vous êtes timides, constituer une équipe pour le tournoi de fin de saison qui aura lieu vendredi 23 juin (4x4 mixte).

• Composition du Bureau

Co-présidents : Aimé DESMARES, Maxime DESMARES.

Vice-présidents : Audrey DESRUE, Pierre Jean LAMARRE, Gaël JUIGNET.

Secrétaire : Julien DESMARES, Secrétaire-adjoint : ELODIE REBEYROTTE.

Trésorier : Vincent Pelé, Trésorier-adjoint : Gérard LAMARRE.

Merci aux municipalités pour leur soutien et à leur engagement auprès du club. Merci aux sponsors, aux bénévoles et supporters qui donnent de leur temps et sans qui le club ne pourrait pas être pérenne.

Le club cherche de nouveaux dirigeants et bénévoles pour la saison prochaine.

Dates à retenir en 2023

- **25 Mars** : repas de l'ASTC à salle des fêtes de Chauvigné
- **Mai** : tournoi jeunes U9 et U11
- **23 juin** : tournoi volley et foot sénior à Tremblay
- **8 juillet** : célébration des 30 ans

Contact :

Aimé DESMARES 06 70 84 18 14

Jumelage



L'année 2022 a été marquée par la reprise des échanges avec notre commune jumelée de Steinfeld située en Allemagne.

Un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est rendue en mai pendant le week-end de l'Ascension. Cette rencontre était riche d'émotions car les familles allemandes et françaises ne s'étaient pas revues depuis 4 ans en raison de l'épidémie de covid 19. Cet échange a été ponctué de visites d'entreprises locales (société d'usinage mécanique de précision spécialisée dans le cuivre, boutique de produits locaux) et de moments partagés dans les familles

allemandes. Elle s'est terminée par la traditionnelle soirée officielle animée par la fanfare de Steinfeld.

Forts d'une relation dont nous avons célébré les 30 ans de jumelage officiel en 2022, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis allemands à Chauvigné en 2024.



D'autres activités ont été menées par le comité de jumelage en 2022, dont une matinée randonnées pédestres suivie d'un repas au terrain des sports le dimanche 11 septembre. Cette manifestation a réuni presque une centaine de randonneurs toujours très fidèles à ce rendez-vous annuel.

En 2023, nous vous donnons rendez-vous au dimanche 10 septembre pour notre prochaine édition de randonnées pédestres.

Contact : Géraldine Guerlée - Présidente 02 99 95 55 53

L'association CAFE Chauvigné / Anglais / Français / Echanges

Notre petit groupe, composé de franco-phones et d'anglophones a été stoppé dans ses réunions à cause des risques Covid. Il espère bientôt pouvoir les reprendre.

Ces moments d'échanges sont des conversations sur des thèmes choisis en commun et aussi selon le niveau de connaissances en anglais ou en français sur une durée de 1h30, une fois par semaine à l'exception des vacances scolaires.

Votre niveau trouvera sa place dans un groupe et la convivialité est assurée.

N'hésitez pas à vous renseigner, à nous rejoindre même juste pour essayer.

A nous de vous faire adopter ce moment d'échanges !

peter-leplessis@hotmail.co.uk
ou

Keith Dawes (Anglais)
02 99 98 22 13

keith_dawes@hotmail.co.uk
ou

Marie Prunier (Française)
06 81 39 34 93
pruniermarie@orange.fr

Pour un premier contact après cette longue interruption, nous proposons un moment convivial chez Titi le mercredi 25 janvier à 17h.

Our small group is a mixture of French and English speakers, who are starting up again after COVID restrictions, intending to meet once a week, except certain school holidays. Learning English / French conversation, culture and traditions.

We have a mixture of abilities, from very basic language skills to more advanced. It is not a formal education, we learn by discussion of current topics and from texts prepared by some of our members.

If anyone would like to join us please send an email to

peter-leplessis@hotmail.co.uk
or

phone Keith Dawes (English)
02 99 98 22 13

keith_dawes@hotmail.co.uk
or

Marie Prunier (Française) 06 81 39 34 93
pruniermarie@orange.fr

On Wednesday the 25th of January you are invited to Titi's bar at 17 for an informal moment, just to meet before beginning really.



Chauvigné-Romazy des CATM, Veuves et Citoyens de la Paix



Ils nous ont quittés cette année

Jeannine POTREL (Chauvigné),
Aime HONORE (A.C. Romazy),
Alphonse PORCHER (A.C. Chauvigné).

Merci aux habitants (es) de nous avoir accompagné lors des hommages patriotiques des 8 mai, 11 novembre et l'hommage cantonal du 5 décembre ainsi que d'avoir partagé notre repas d'été.

En ce qui concerne ce dernier hommage, le secrétariat d'Etat aux ACVG étudie l'éventualité de remplacer les dates

commémoratives de la fin de la guerre d'Algérie du 19 mars et du 5 décembre par une date unique qui pourrait être le 18 octobre (en référence à la loi du 18 octobre 1999 qui marque la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie par l'Etat français).

A suivre...

Dates à retenir en 2023 (en dehors des hommages)

- Assemblée générale
Dimanche 12 février
Salle des fêtes de Romazy
- Repas d'été 23 juillet.

Le club de l'Amitié



Les habitués ont été très heureux de reprendre leurs rencontres mensuelles à partir du printemps.

Chaque premier jeudi du mois à partir de 14h, dans la salle des associations, ils ont eu le plaisir de se retrouver pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux, marcher, discuter et partager un goûter. Les réunions de juillet et de décembre

se sont faites autour d'une bonne table, à l'auberge. Celle du mois d'août a été en plein air, un pique-nique au terrain des sports.

Un petit groupe s'est trouvé rajeuni autour d'un spectacle musical.

En versant la cotisation annuelle de 10 € (prix réduit) chacun reçoit quelques friandises en avant-goût de Noël.



La première réunion de 2023 sera le jeudi 19 janvier.

Ce jour-là, ce sera l'assemblée générale (élections de 14h à 16h) et le partage de la galette des rois dans la salle de réunions. Notre club se fait un plaisir d'accueillir toutes les personnes à partir de 60 ans et leurs idées. Pour varier les activités toutes les propositions sont les bienvenues.

Le comité des fêtes



Absents sur la photo : Thomas Desmares, Gwendal Ory, Denis Goudal

L'année 2021-2022 a (enfin !) marqué le retour des festivités dans la commune ; il était temps ! C'est donc avec un plaisir non dissimulé que les membres du comité des fêtes ont de nouveau arboré leur costume et leur tee-shirt. Le premier pour le carnaval qui a eu lieu le 5 mars et qui a fait carton plein ! L'ambiance était au rendez-vous parmi les convives réunis autour d'une choucroute, après avoir défilé dans le bourg dans leur plus beau costume. Le deuxième lors de la fête communale qui a signé son grand retour

les 2 et 3 juillet avec la formule traditionnelle depuis maintenant quelques années : un concours de pêche apprécié des initiés comme des débutants, une soirée dansante et un feu d'artifice qui ont fait recette et un vide grenier le dimanche agrémenté d'un concours de palets. Lors de ces deux journées, la fréquentation a été très importante et l'on a pu retrouver l'état d'esprit festif qui nous avait tant manqué.

L'année 2022-2023 a déjà bien démarré et a vu l'élection du bureau qui n'a que très peu changé. En effet, les membres restent

sensiblement les mêmes, bien qu'il faille noter l'arrivée de Benoît Bertin au poste de vice-président. A noter également la présence d'un stand tenu lors du premier marché de Noël le 26 novembre dernier et organisé par l'association La Débrouillardise. Enfin, ce début d'année a aussi été marqué par la perte d'un de ses membres, Thomas Lamiray, qui nous manquera...

L'agenda est déjà bien rempli pour les semaines et mois à venir : l'opération des grilles de Noël est relancée et vous avez déjà peut-être reçu la visite de certains membres à ce sujet. Le carnaval aura lieu cette année le 11 mars et la fête communale les 1^{er} et 2 juillet.

En attendant de se retrouver lors de ces deux rendez-vous, tous les membres vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.

Contacts :

B. Houssay - 06 77 70 77 97

J. Desmares - 06 84 38 58 64

APE



L'Association des Parents d'Élèves est avant tout une équipe de parents bénévoles qui mettent en place des manifestations pour le plaisir des enfants mais surtout pour permettre de récolter des fonds afin de participer aux activités/sorties scolaires des enfants.

Tous les parents ayant un enfant scolarisé au sein de l'école de Chauvigné à la possibilité d'intégrer l'APE. Ce sont ces bénévoles qui permettent de faire vivre l'association. L'APE propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités :

- spectacle de Noël,

- sorties de fin d'année,
 - achat de matériel pédagogique.
- Même si vous ne souhaitez pas être un membre actif, vous pouvez vous porter volontaire de façon ponctuelle lors des manifestations.

Date à retenir

24 Juin 2023 - Fête de l'école

Les P'tits Ateliers de la Maison Neuve



Les p'tits ateliers de la Maison Neuve c'est avant tout l'histoire d'une rencontre : six personnes souhaitant mettre leurs compétences professionnelles au service de l'accompagnement social et pédagogique.

Portés par des valeurs de solidarité, de partage, de respect et de bienveillance mais également convaincus que le monde paysan peut être une réponse aux défis sociaux et environnementaux.

Pour qui ?

Pour toute personne ayant besoin d'une rupture avec son quotidien :
Enfant, adolescent, mère-enfant, personne âgée, en situation de handicap ou non.

Quand ?

Tous les jours, toute l'année, pour une parenthèse de 2 heures à une semaine.

Quoi ?

Les P'tits ateliers de la Maison Neuve c'est un lieu ressource atypique pour les personnes ayant besoin d'une parenthèse dans leur quotidien.

L'enjeu est de permettre aux personnes accueillies de se (re)connecter au vivant, de développer une certaine prise de conscience écologique et de valoriser le travail manuel.

L'accueil s'organise autour de différents thèmes : l'hôtellerie, la restauration, la menuiserie, le bricolage, le soin aux animaux, le maraîchage, les loisirs créatifs, la cueillette, la transformation alimentaire.

Ces thématiques constituent de véritables supports de pédagogie, de socialisation et de sensibilisation pour l'accompagnement du public.

Retour sur 2022 :

- Une vingtaine de jeunes accueillis sur l'année aux PAMN
- La participation au Festival de la Débrouillardise à Chauvigné en août
- L'organisation d'une ESS'capade avec le Pôle ESS du Pays de Fougères aux PAMN en novembre
- La co-organisation d'un Marché de Noël fin novembre aux PAMN

6 La Maison Neuve 35490 Chauvigné // lespamn@gmail.com

ACCA

Nous sommes presque 30 chasseurs sur le territoire de l'accas soit environ 1200 hectares.

Notre assemblée générale a eu lieu en mai cette année. Les chasseurs et le bureau remercient les propriétaires de terrains, les agriculteurs, les bénévoles ainsi que la municipalité.

Cette année 2022 était l'année du 50^{ème} anniversaire de l'accas que nous aurions dû fêter lors de notre repas de chevreuil en février mais le COVID a repoussé cette célébration à un peu plus tard.

Mais nous n'avons pas oublié le dévouement et le temps passé par André Laurent au sein de l'accas, c'est pour cela que la fédération de chasse d'Ille et Vilaine l'a décoré lors de l'assemblée générale en avril.

Notre repas chevreuil devrait avoir lieu le 18 mars et celui de sanglier le 2 septembre.

Nous restons très vigilants sur la sécurité lors de la chasse en battue ainsi que le dimanche (les consignes de sécurité sont répétées à chaque fois).



Nous rappelons qu'il est indispensable de faire remonter tous les dégâts (cultures, berges de plan et cour d'eau, bâtiments et même maladies) lié aux animaux (ragondins, sangliers, étourneaux, corvidés, pics bœufs, etc). De manière à maîtriser leur population et maintenir un équilibre....



Le palet club

En 2022, le palet club a organisé son traditionnel concours le samedi 20 Août avec 21 joueurs et le beau temps. Tous les mercredi, un entrainement à lieu à 20h à l'ancien garage des pompiers. **N'hésitez pas à nous rejoindre !!** Prévision pour 2023 : Pour fêter les 40 ans du club (avec 2 ans de retard dû au COVID), le palet club organise une journée spéciale le samedi 4 mars 2023 : A 17h30, dépôt d'une gerbe de fleurs au

jardin du souvenir en mémoire des palétistes disparus. 18h15 : Assemblée générale à la salle des fêtes de Chauvigné suivi d'un repas. Pour les personnes intéressées par le repas, vous pouvez réserver : au 02 99 95 58 04 avant le 18 février. Le palet adhérent aura lieu le samedi 19 Août 2023 à 10h.



La Débrouillardise

L'association La Débrouillardise vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !



On vous attend nombreux
Samedi 26 aout 2023
 pour la 2^e édition du festival
 La Débrouillardise
 (marché l'après-midi, jeux, animations,
 théâtre, concert le soir) !

Pour l'association, 2022 fut marquée par la réalisation de son 1^{er} festival sur Chauvigné, le samedi 27 août 2022.

De nombreux habitants étaient au rendez-vous, pour partager un moment convivial et animé.

En plus du festival, la Débrouillardise :

- a enregistré 7 groupes de musique à son studio,

- est intervenue à l'école de Chauvigné pour les CM1 et CM2 afin de leur expliquer les étapes d'un enregistrement musical,
- a aidé à l'organisation d'un marché de Noël à Chauvigné en lien avec le collectif de la Maison Neuve.



ManaAloha

« ManaAloha est une association qui propose différents ateliers autour du bien-être sur certaines thématiques.

Rituels bien-être comme la Mana Danse (danse intuitive, méditative, libératrice), Cercle de Chant - Mantra, Méditation Guidée, Kundalini Yoga, Yin Yoga (à venir courant 2023), Ateliers d'Art-Thérapie, la

Transmission de sagesses ancestrales... Les ateliers sont animés principalement par Aurélie, les cercles de chants co-animés par Frédérique et Aurélie.

ManaAloha vient d'une passion de transmettre différents outils pour que chaque personne puisse se sentir à sa juste place, vivre sereinement, avec authenticité et

amour dans le non-jugement, se comprendre soi et s'aimer soi-même. Oser être soi, ressentir, rêver grand, se faire confiance. »

Site : manaaloha.jimdosite.com
 les réservations pour les ateliers sur helloasso.com/associations/manaaloha

CLASSE 2

